

## DELIBERATION

<b>Département des Hautes-Alpes</b>
<b>Arrondissement de Briançon</b>
<b>Parc naturel régional du Queyras</b>
<b>Comité syndical du jeudi 23 novembre 2017</b>
<b>Délibération n° : 2017-56</b>
<b>Date de convocation : jeudi 16 novembre 2017</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2017

Publication : 27/11/2017

Pour l'autorité Compétente



**Objet :** Décision Modificative n°4 du Budget Général

**Secrétaire de séance :** Alain BLANC

**Président :** Christian GROSSAN

**Région :** Chantal EYMEUD, Conseillère régionale, titulaire, excusée (3 voix), Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, titulaire, excusée (3 voix);

**Département :** Valérie GARCIN-EYMEUD, Conseillère départementale, titulaire, présente (2 voix); Marcel CANNAT, Conseiller départemental, titulaire, excusé (2 voix);

**Communauté de communes du Guillestrois-Queyras :** Christian LAURENS, conseiller communautaire, titulaire, présent (1 voix); François QUEREL, conseiller communautaire, titulaire, présent (1 voix);

**Communes :**

**Abriès :** Jacques BONNARDEL, Maire, présent, Robert BOURCIER, Conseiller municipal, présent ;

**Aiguilles :** Serge LAURENS, Maire, présent, Pascal GIRAUD, Conseiller municipal, présent ;

**Arvioux :** Philippe CHABRAND, Maire, présent, Alain BLANC, Délégué, présent ;

**Ceilac :** Christian GROSSAN, Maire, présent ; Jeanne FAVIER CARGEMEL, Adjointe au Maire, présente ;

**Château-Ville-Vieille :** Jean-Louis PONCET, Maire, présent, Laurent NIFENECKER, Conseiller municipal, présent ;

**Eygliers :** Marcel PRA, Adjoint au Maire, présent ;

**Guillestre :** Bernard LETERRIER (titulaire), Maire, excusé, Patrick PEREZ (suppléant), présent ;

**Molines-en-Queyras :** Jean - Paul HOFFMANN, Adjoint au Maire, présent, Francis MARTIN, présent ;

**Ristolas :** Vanessa DEVELAY, Adjointe au Maire, excusée, Marie-Josée NOUHAUD, excusée (pouvoir à Francis MARTIN) ;

**Saint-Véran :** Mathieu ANTOINE, Adjoint au Maire, présent, Danielle GUIGNARD, Maire, excusée.

**Assistaient également au Comité syndical :**

**Région PACA - Direction du développement des Territoires des Grandes Alpes :** Robert GENTILI ;

**Office du tourisme du Guillestrois et du Queyras :** Dominique MOULIN, 1<sup>er</sup> Vice-président, et Mélody BLAISE, agent ;

**Commune de Vars :** Raphaëlle MARTOIA ;

**Chambre d'agriculture :** François PHILIP ;

**Les Amis du Parc :** Christophe THOMAS, excusé, Pierre BLANC, présent.

**Exposé des motifs :**

Budget d'investissement : correction d'une erreur de chapitre pour des dépenses réelles et non d'ordre

Lors de la saisie du budget primitif, d'investissement, par opération, certaines dépenses réelles sur le compte 2145 ont été saisies par erreur sur la ligne des dépenses d'ordre.

Il convient de virer les crédits concernés du 040 au 21.

Objet de ces dépenses, sur l'opération 149-Aménagement des maisons du Parc :

- Moulin : reprise des chéneaux, remise en état et reprise Ad'Ap du bâtiment, création d'un parking Ad'Ap.
- Arche des cimes : changement de rampes d'éclairage et circulateurs de chauffage, accès appartement Ad'Ap.

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants

**Considérant** qu'il est nécessaire procéder au vote de virements de crédits sur le budget de l'exercice 2017 pour corriger l'erreur de saisie

**Le Comité Syndical du Parc naturel régional du Queyras, réuni le jeudi 23 novembre 2017, après en avoir délibéré, et voté par, décide :**

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de suffrages : 30

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 1

**Nombre de suffrages exprimés**

Contre : 0 Pour :

20

Abstentions : 0

- De procéder au vote de virement de crédits suivant sur le budget de l'exercice 2017 :

COMPTES DE DÉPENSES : CRÉDITS À RÉDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	2145	OPFI	Constructions sur sol d'autrui - installations générales	15 200,00 €
040	2145	OPFI	Constructions sur sol d'autrui - installations générales	7 391,30 €
TOTAL				22 591,30 €

COMPTES DE DÉPENSES : CRÉDITS À OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2145	149	Travaux Moulin	15 200,00 €
21	2145	149	Travaux Arche des cimes	7 391,30 €
TOTAL				22 591,30 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président  
Christian GROSSAN

